

FORMATION VILLES AMIES DES AÎNÉS

❖ DURÉE DE LA FORMATION

Une journée / 6 heures

❖ PUBLIC

Cadres territoriaux, chargés de mission et élus des collectivités : des secteurs urbanisme, logement, transport, culture, communication, développement durable, action sociale, santé et autonomie, des CCAS et CIAS, DGS des communes et des intercommunalités.

❖ PRÉ-REQUIS

Être en responsabilité politique ou technique dans une collectivité territoriale.

❖ OBJECTIFS

Comprendre les enjeux et objectifs de la démarche VADA

Connaître les différentes étapes de sa mise en œuvre
Repérer les leviers de réussite pour une meilleure adaptation du territoire au vieillissement

Réfléchir aux premières étapes de mise en œuvre de la démarche dans son territoire

❖ MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Exposés théoriques
Travail en atelier
Échanges et débats

CONTENU

- Histoire et objectifs de la démarche VADA
- Enjeux principaux :
 - La mise en œuvre d'une dynamique partenariale et participative
 - La lutte contre l'âgisme
 - Le sentiment d'appartenance des habitants à leur territoire
- Les étapes détaillées de la démarche VADA
 - Portrait du territoire
 - Audit urbain
 - Plan d'action
 - Évaluation
- Les huit thématiques du programme
- La gouvernance du projet
- Rôle des techniciens dans la démarche Villes Amies des Aînés, pilotage et coordination
- Interactions entre les services et les différents acteurs de la démarche

INFORMATIONS PRATIQUES

Le jeudi 21 février 2019
à Grenoble

9h00 - 16h00

Hôtel de Ville de Grenoble
11 boulevard Jean Pain
38000 Grenoble

Accès en transports en commun : tramway ligne C
ou bus C1, arrêt «Grenoble Hôtel de Ville»
Parking couvert «Musée»

Renseignements & inscriptions

Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés
contact@rfvaa.com
03.45.18.23.20

Adhérents au RFVAA :

Professionnels / Associations : 70€/personne
Elus : 100€/personne

Non-adhérents au RFVAA :

Professionnels / Associations : 100€/personne
Elus : 150€/personne

Repas et pause inclus

Numéro d'organisme de formation
27210372921

Organisme de formation des élus agréé par
le Ministère de l'Intérieur



BULLETIN D'INSCRIPTION

(Un bulletin par personne)

A retourner par mail ou par courrier au plus tard 14 février 2019 (contact@rfvaa.com)

Renseignements : 03.45.18.23.20

NOM / Prénom :

Collectivité / Structure :

Fonction :

Téléphone :

E-mail :

Adresse de facturation :

E-mail et numéro de téléphone de la personne chargée du suivi
administratif / financier de l'inscription :

❖ **COÛT DE L'INSCRIPTION**

Adhérents au RFVAA :

Professionnels / Associations : 70€/personne

Elus : 100€/personne

Non-adhérents au RFVAA :

Professionnels / Associations : 100€/personne

Elus : 150€/personne

❖ **RÈGLEMENT**

Je règle par chèque à l'ordre du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés

(À adresser à l'adresse suivante : Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés – Mairie de Dijon – CS 73310 – 21033 Dijon CEDEX) et je désire recevoir une facture.

Je règle par mandat administratif à la réception de la facture

Il est indispensable d'indiquer la référence qui figurera sur la facture. Le bon de commande signé doit être retourné avant le 14 février 2019.

Je règle par virement bancaire

Domiciliation : Caisse d'Épargne Bourgogne Franche-Comté

BIC : CEPFRPP213

Identification du compte pour une utilisation nationale : 12135 00300 0800130197 60

Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN) : FR 76 1213 5003

0008 0013 0194 760

Intitulé du compte : Réseau Francopho

CS73310 - 21033 Dijon CEDEX

Numéro d'organisme de formation 27210372921

Organisme de formation des élus agréé par le Ministère de l'Intérieur

